

En 1943, des rapports mensuels ont été fournis par une moyenne de 13,756 établissements faisant partie des huit industries énumérées ci-dessus et sur lesquelles il existe des statistiques depuis 1920; la moyenne de leurs employés est de 1,848,534, le maximum de 1,916,588 ayant été atteint le 1er décembre. En 1942, les 13,081 établissements collaborant aux relevés courants déclarent des effectifs moyens de 1,738,848 hommes et femmes. Basé sur la moyenne de 1926 établie à 100, l'indice de 1943 est de 184.1 ou 6 p.c. plus élevé qu'en 1942, année du maximum antérieur.

En 1943, l'emploi atteint un niveau sans précédent, la tendance étant favorable en général dans huit des douze mois; il y a des indices de diminution au cours des deux premiers mois de l'année et de nouveau au 1er avril et au 1er mai. Le degré d'amélioration à compter de cette dernière date n'égale pas toutefois celui des premières périodes du mouvement d'expansion qui, à dater du début des hostilités, avait été fortement stimulé par les événements du printemps et du commencement de l'été de 1940, et suivis par l'effondrement de la France. Ainsi, en 1943, l'indice est de 6 p.c. plus élevé que celui de 1942; il s'établissait alors à 14.1 p.c. au-dessus de la moyenne de 1941, laquelle, à son tour était de 22.6 p.c. plus élevée que celle de 1940. Ce ralentissement dans le degré d'accélération en 1943 est un développement naturel, en raison de l'ampleur de l'expansion industrielle depuis le commencement de la guerre et de l'épuisement du marché de la main-d'œuvre qui a suivi; il faut dire aussi que les réserves de main-d'œuvre ont été lourdement taxées par l'enrôlement considérable dans les forces armées. Les renseignements les plus récents indiquent que, vers la dernière partie de 1943, 867,590 personnes environ faisaient partie de l'armée, de la marine et de l'aviation canadiennes.

La distribution des hommes et des femmes nouvellement ajoutés à la population active diffère aussi de celle des premières phases. A mesure que la main-d'œuvre et les matières premières se font plus rares, la permutation des travailleurs des industries productives et des services moins essentiels à des industries et services plus essentiels a pris une importance croissante. En général, ce déplacement a été facilité par les salaires relativement élevés dans les industries de guerre et dans d'autres industries et services essentiels. Au Canada, comme dans d'autres pays, une conséquence importante des conditions de temps de guerre a été le remplacement général des hommes par des femmes. Ainsi, au 1er octobre 1943, les femmes, au nombre de 510,715, représentent 26.2 p.c. de tous les employés figurant aux relevés, comparativement à 23.5 le 1er octobre 1942. Dans les manufactures, la proportion est plus élevée, soit de 27.9 p.c. comparativement à 25.7 p.c. l'année précédente.

En raison, en grande partie, des conditions de temps de guerre, les augmentations sensibles de l'emploi enregistrées depuis le début de la guerre ont été accompagnées d'augmentations relativement plus marquées dans les bordereaux de paye. En 1943, la moyenne hebdomadaire des salaires* payés par les employeurs faisant rapport dans les huit industries est de \$56,903,978; l'indice moyen, basé sur les décaissements des établissements faisant rapport le 1er juin 1941 et établi à 100, est de 144.9, tandis que l'augmentation du nombre d'employés relevés dans la même comparaison est de 20.4 p.c. En 1942, l'indice annuel des feuilles de paye est de 128.3 et la moyenne d'employés, de 13.6 p.c. plus élevée qu'au 1er juin 1941. Les facteurs principaux qui contribuent à l'expansion relativement plus marquée des salaires et des gages que de l'emploi durant la période d'observation peuvent se résumer ainsi: (1) la concentration croissante des travailleurs dans les industries manufacturières lourdes, où les salaires sont plus élevés que la moyenne, et

* Pour une explication de la méthode de calculer les statistiques courantes des bordereaux de paye, voir la "Revue annuelle de l'emploi, 1943", ou les bulletins mensuels sur l'emploi et les bordereaux de paye, publiés par le Bureau Fédéral de la Statistique.